

O e c o n o m i a H u m a n a

Bulletin de la Chaire Économie et Humanisme

Janvier - Février 2004

Dans ce numéro.....

- *Éditorial*
Page 1
- *Le premier Forum Mondial du Développement Durable: les partenariats privé-public, l'industrie française prête à répondre aux enjeux du développement durable*
Emmanuelle Champion
Page 2
- *Vers le Forum Social Mondial 2004 : histoire et organisation du sommet de la société civile mondiale*
René Audet
Page 6
- *La responsabilité globale de l'entreprise, un nouveau modèle de régulation de l'entreprise?*
Maricruz Juarez Quaas
Page 9
- *Site Internet du mois*
Page 5
- *Appels de communications*
Pages 13 à 15
- *Séminaires scientifiques 2003-2004*
Page 16
- *Calendrier des événements*
Page 18

Éditorial

Maxime Rondeau
Rédacteur en chef

Le Sommet des Amériques, ayant lieu ce mois-ci à Monterrey, au Mexique, sera l'occasion de la première rencontre officielle entre M. Martin et son homologue américain, George W. Bush. L'importance de cette première rencontre n'est pas à négliger. Au cours des derniers mois, les relations canado-américaines se sont avérées plutôt difficiles. À cet égard, les développements des dernières semaines, surtout en ce qui concerne le dossier du bœuf canadien et des exportations vers les États-Unis, n'auront fait que souligner l'importance de ces relations, pour le Canada à tout le moins. Il sera donc intéressant, dans les mois à venir, d'observer les manœuvres du nouveau gouvernement Martin en ce qui concerne les relations canado-américaines. Déjà, dans le controversé dossier du bouclier anti-missiles, le ministre canadien de la défense, M. David Pratt, s'est prononcé en faveur du projet. Or, l'initiative est loin de faire l'unanimité dans les cercles libéraux, tout comme au sein de la population canadienne en général. Du côté américain, les préparations pour les élections présidentielles de novembre prochain sont enclenchées depuis quelques temps déjà et les sondages semblent indiquer une campagne difficile pour quiconque se présentera contre M. Bush. L'éventualité d'un deuxième mandat de l'administration Bush, chose qui semblait improbable il y a quelques mois, est donc à considérer.

Outre la question des relations canado-américaines, le Sommet de Monterrey est l'occasion d'une mise à jour de l'agenda du projet de zone de libre-échange des Amériques. Le sommet est aussi l'occasion d'une rencontre avec les nouveaux chefs de gouvernement (14), portés au pouvoir depuis le Sommet de Québec. Sur le plan des négociations, il reste encore beaucoup à faire. Les divisions sur les plans politiques et idéologiques sont de plus en plus mar-

quées, avec des chefs de gouvernement comme Hugo Chavez du Venezuela et Luiz Inacio da Silva du Brésil, qui contestent l'idée d'une zone de libre-échange calquée sur le modèle de l'ALÉNA. Pour ces chefs de gouvernement, les populations de l'Amérique latine ont besoin d'un cadre institutionnel permettant une réelle amélioration des niveaux de vie.

Dans la lignée de ce Sommet de Monterrey, cette édition du bulletin présente trois articles faisant le point sur des sommets et des colloques internationaux. Dans un premier temps, Emmanuelle Champion nous entretient du déroulement du tout premier Forum sur le Développement Durable. Tenu en France, du 27 au 29 novembre dernier, ce premier sommet traitait de la thématique des partenariats privé-public. Au delà de l'idée de partenariat, Mme Champion fait état d'une absence de réelle discussion du concept de développement durable. Malgré tout, certaines questions périphériques, telles que les considérations de justice (inter-générationnelle par exemple) furent abordées. Dans un deuxième temps, René Audet discute de la prolifération des forums sociaux internationaux, parallèles, pour la plupart, aux grands forums économiques. M. Audet trace un bref historique de ces sommets et conclut son article par une analyse intéressante des forums sociaux à venir, particulièrement celui de Mumbai en Inde. Finalement, Maricruz Juarez Quaas nous présente ses observations sur un colloque interdisciplinaire, qui avait lieu à Nantes les 16 et 17 octobre 2003 et qui portait sur la thématique de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et la pertinence de remplacer le concept par celui de responsabilité globale des entreprises (RGE).

Le premier Forum Mondial du Développement Durable: les partenariats privé-public, l'industrie française prête à répondre aux enjeux du développement durable

Emmanuelle Champion

Étudiante-chercheuse, Chaire Économie et Humanisme

La France souhaitait faire son entrée dans le débat sur le développement durable avec le très attendu Premier Forum Mondial du Développement Durable. Le 27, 28, 29 novembre 2003 étaient réunis au Centre de Conférences Internationales de Paris une centaine d'intéressés comprenant des diplomates, fonctionnaires, universitaires, entrepreneurs, représentants d'organisations non gouvernementales, pour discuter des enjeux liés au développement durable et à la mondialisation économique.

Organisé par la Revue Alliance, ce premier Forum mettait l'accent pour son coup d'envoi sur les thèmes de la coopération et des conflits. Durant ces trois jours, une cinquantaine d'invités se sont succédés pour discuter des dimensions philosophiques, économiques et politiques de ce concept. Même si peu de place était autorisée pour définir l'idée même de «développement durable», des voies de solution étaient déjà pressenties par les organisateurs de ce forum: les Partenariats Public-Privé sont en effet envisagés comme le modèle de gestion «durable» pour les secteurs de l'eau, de l'énergie et de la santé.

Les fondements éthiques du développement durable par Alain Touraine

Dans sa conférence d'ouverture, le sociologue français Alain Touraine a cherché à définir les fondements éthiques du développement durable. Alain Touraine a placé sa réflexion sur la création du lien social, car selon lui, le développement durable devrait être construit sur la reconnaissance de l'autre et son altérité.

Ainsi, le développement durable fait appel à un nouveau paradigme. Alain Touraine explique que nous devons à présent quitter l'idée de croissance durable (*sustainable growth*) qui a joué un rôle essentiel durant ces cinquante dernières années, pour développer une nouvelle manière de concevoir l'autre. En effet, la croissance durable proposait d'agir sur les conditions de la croissance économique pour aboutir à des retombées positives sur le plan social. Le lien entre l'économie et le social a pu être défini. Selon Alain Touraine; le développement durable ne se place pas à l'intérieur de la croissance économique, mais se positionne plu-

tôt à l'extérieur pour considérer les impacts de celle-ci. Alain Touraine avance que nous sommes arrivés dans une période de l'Histoire où l'idée du progrès a été remplacée par l'idée de risques. Le développement durable s'inscrit dans cette prise de conscience collective et implique une prise en compte des effets du temps et de l'espace des activités économiques. Ce concept doit donc permettre de penser des situations de manière volontariste et d'intégrer l'incertitude à notre mode de pensée (le principe de précaution).

L'opérationnalisation du développement durable attribue un rôle primordial à la science. Selon Alain Touraine, les scientifiques doivent demeurer apolitiques. En étant placés en amont de la société, ils doivent rendre compte des effets de la société et aider le politique à prendre des décisions. Le développement durable implique donc une intégration croissante d'informations scientifiques aux mécanismes de décision.

Pour Alain Touraine, nos sociétés doivent être commandées par d'autres facteurs que la vie sociale. Elles nécessitent la réhabilitation d'autres valeurs telles que l'éthique et la morale. C'est là où le développement durable prend une autre dimension. En effet, Alain Touraine explique que la société d'aujourd'hui se caractérise par une augmentation des inégalités et de l'exclusion sociale: «Nous sommes dans un monde qui n'est pas intégré, mais qui est dualisé ... 50 % de la population mondiale est hors-jeu et ne figure pas aux statistiques». Dans de telles conditions, le calcul ne permet plus de rendre compte de la réalité. Alors, se demande Touraine comment intégrer aux décisions cette irréversibilité, cette réalité non visible que constitue le monde des exclus et des générations futures ?

Pour Alain Touraine, la réponse est de l'ordre de l'absolu. Il explique que nous devons intégrer dans nos prises de décision «cet autre qui n'a pas de voix, qui ne nous voit pas et que nous ne voyons pas. Nous devons apprendre à concevoir le regard de cet autre que nous ne voyons pas et le diriger sur nous-mêmes». Le développement durable devient alors une notion fondamentale qui dépasse la dimension économique et politique. Ce concept réintroduit la dimension morale

dans notre jugement et donne la priorité de l'image de soi par rapport au reste du monde. Enfin, Alain Touraine termine en concluant que «le développement durable doit agir comme une boussole sur nous-mêmes pour nous orienter dans notre réflexion sur nous-mêmes, et sur nous-mêmes par rapport aux autres».

La mondialisation économique: réflexion sur le rôle des entreprises et du politique

Suite à Alain Touraine, Björn Stigson, président du World Business Council for Sustainable Development, nous a présenté le regard des entreprises transnationales sur les enjeux du développement durable. Alors que les leaders internationaux n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un agenda politique collectif, les entreprises ont dû selon lui prendre les devants et adopter des mesures volontaires.

En effet, les propositions des dirigeants politiques sont souvent abstraites et les entreprises ont l'avantage de proposer des solutions concrètes qui permettent de répondre rapidement à certains problèmes. Il évoque par exemple l'implication des entreprises privées dans la gestion et la distribution de l'eau dans certains pays pauvres. Björn Stigson mentionne aussi les mesures développées (innovation et technologie) par les entreprises pour palier aux pénuries d'énergie. Les entreprises proposent donc des solutions efficaces et sécuritaires en relation avec les besoins des communautés locales.

Pour Björn Stigson, les entreprises assument leur responsabilité face aux défis du développement durable, mais il se questionne sur les autres acteurs, notamment les consommateurs. Les produits verts (*green products*) sont forcément plus coûteux et il faut que les consommateurs acceptent d'assumer ses frais supplémentaires, ce qui selon Björn Stigson est loin d'être le cas.

Björn Stigson questionne aussi le rôle du politique. Il mentionne que les entreprises ne pourront pas et ne devront pas remplacer les États, mais l'échec du politique nuit aussi aux entreprises : «une entreprise ne peut pas réussir dans une société qui échoue. Quel doit être notre rôle ? ». Il ajoute: «les corporations ne devraient pas remplacer les États, mais que devons-nous faire lorsque nous voyons les problèmes qui ne sont pas pris en charge ?».

Le rôle du politique ?

Les représentants du gouvernement français étaient venus nombreux à cet événement. On constate que le développement durable reste encore mal compris par le politique français. Jugé parfois trop flou ou bien trop précis par certains, les représentants du gouvernement français n'ont

pas apporté beaucoup de matière à discussion. Pourtant, la question du rôle du politique était essentielle, mais peu d'éléments de réponse ont permis d'étoffer ce point. Les intervenants de la classe politique française, Christian de Boissieu, président délégué du conseil d'analyse auprès du Premier ministre, François Poncet, sénateur et ancien ministre, Henri Ruol, membre du Sénat, semblaient mal préparés à faire face aux nouveaux défis du développement durable, mais tous s'accordaient à dire que ce concept n'était pas un phénomène de mode et qu'il était bien là pour durer.

Partenaire économique très convoité par la France, la Chine était représentée par Chen Jinhua, président de China Economic Social Council et président d'honneur du China Business Council for Sustainable Development. Contrairement à ses confrères français, Chen Jinhua avait une idée précise des actions portées par la Chine dans le domaine du développement durable. Sans grandes pompes, son discours a consisté à exposer les politiques mises en œuvre par le gouvernement chinois pour protéger et améliorer la qualité de l'environnement.

Les pays du sud, majoritairement des anciennes colonies françaises, étaient aussi au rendez-vous. Loin des préoccupations environnementales et sociales, le développement durable représentait plutôt une opportunité de s'exprimer sur leur désir d'émancipation par rapport à l'ancienne métropole, jugée encore trop présente dans la vie politique et économique de leur pays. Abdou Azuz Sow, représentant du gouvernement sénégalais et délégué général pour le NEPAD - alliance commerciale qui réunit l'Algérie, le Sénégal et le Nigeria - dénonçait l'échec des politiques de développement et exigeait que les pays du Nord les «laisse se débrouiller par (nous) eux-mêmes». L'Algérie réclamait pour sa part l'annulation de la dette et une réelle capacité de prise en charge des pays du sud.

Les entreprises françaises sont prêtes !

Les représentants des entreprises françaises étaient venus en grand nombre. Electricité de France, groupe Pierre Fabre, Lafarge, groupe BP, Bouygues SA, Norvatis France, Institut Veolia Environnement ont souligné la contribution de leur entreprise au développement durable. Bien préparés à faire face à de telles questions, leur discours était clair et articulé.

Premier constat: les dirigeants d'entreprise ont tous blâmé l'inefficacité de l'État à répondre aux enjeux du développement durable. Incapables d'aboutir à la ratification de Kyoto, certains ont même souligné leur irresponsabilité. Les entreprises ayant déjà mis en place des politiques volontaires de réduction des gaz à effet de serre, elles font preuve de plus de responsabilité que les politiciens.

Le message des dirigeants présents était tranché et s'adressait directement aux représentants gouvernementaux. Certes, tous soulignaient que la vocation de l'entreprise n'était pas de se substituer aux pouvoirs publics, mais ils faisaient appel pour la majorité à une responsabilité publique internationale et à la mise en place d'un cadre international pour aider l'entreprise à réaliser ses objectifs, c'est-à-dire promouvoir le développement durable à l'échelle globale.

Les Partenariats Public-Privé: modèle de gestion du développement durable ?

A défaut d'un réel débat sur la définition du développement durable, les partenariats public-privé ont fait l'objet de vives discussions durant ces trois jours. Présentés comme le modèle du développement durable, les partenariats public-privé sont envisagés pour une gestion efficace des ressources telles que l'eau, la santé et l'énergie.

L'industrie française a indubitablement fait les louanges de ce type de partenariat. Suite à certaines pertes financières, les entreprises présentes ont toutefois demandé à être aidées dans la mise en place de ces partenariats. Elles exigent en effet certaines garanties financières et demandent à ce que les États mettent en place les conditions nécessaires pour rentabiliser de tels investissements. En somme, les entreprises veulent bien continuer à prendre un rôle actif dans la promotion du développement durable, mais elles souhaitent être soutenues par les États et les institutions internationales.

Riccardo Petrella, conseiller à l'Union européenne, a questionné les fondements théoriques des partenariats public-privé, notamment dans le secteur de l'eau. Il a en effet remis en cause la prétendue inévitabilité des partenariats public-privé qui laissent entendre que «le public, seul, n'est pas bon et le privé, seul, n'est pas bon». C'est de ce double constat d'échec que l'idée d'un partenariat entre le privé et le public a pris forme. Selon Riccardo Petrella, l'accès à l'eau, à la santé et à l'énergie sont des droits et définis comme tels, ils tombent sous le joug du droit. Il critique fermement que la gestion des droits humains soit retirée du public pour être confiée au privé sous prétexte d'une meilleure efficacité. Il s'écrit «le droit à la vie ne peut être soumis au privé».

Ricardo Petrella questionne la prétendue nécessité d'une gestion privée de ces ressources. Il indique que pour leur gestion de l'eau, de nombreux pays tels que la Suisse, l'Allemagne, le Québec et même les États-Unis ont toujours recours au service public. Lorsque consultés, les citoyens refusent les partenariats public-privé: à Santa Fe en Californie, les citoyens ont rejeté lors d'un référendum une proposition de partenariats public-privé

pour la gestion de l'eau de leur ville.

L'implication du secteur public dans des recherches, notamment dans le domaine de la pharmacutique, pose la question de la neutralité des régulateurs. L'Agence française de la Santé et la Sécurité des Aliments (A.F.S.S.A) en charge de l'évaluation des Organismes Génétiquement Modifiés (O.G.M.), s'inquiète de la confusion créée par l'implication du secteur public dans des recherches impliquant des partenaires privés. L'A.F.S.S.A demande à ce que soit maintenue une recherche indépendante et neutre pour jouer les gardes fous dans le contexte actuel de maîtrise des risques.

Certains ont demandé à ce propos qu'une profonde réflexion prenne forme avant d'aller plus loin dans les partenariats public-privé. C'est d'ailleurs l'une des recommandations qui aura été retenues par le Forum Mondial. Il est en effet suggéré que les partenariats public-privé soient organisés et encadrés par des normes et des standards développés par des organismes indépendants compétents.

Le Premier Forum Mondial du Développement Durable: une vision du développement durable prédéterminée

Bien sûr, on ne peut qu'applaudir une telle initiative. Ce Forum Mondial du Développement Durable tente de développer des solutions applicables par le politique pour répondre aux défis du développement durable et de la mondialisation économique. L'objectif est louable, mais nos sommes tout de même en reste.

Avec une telle vocation, on peut s'étonner que ce Forum se résume à un débat d'experts : les discussions ont lieu principalement entre conférenciers; les interventions du public sont limitées à 5 minutes; et le coût d'entrée pour les étudiants s'élève à 239,20 euros. Le développement durable tel qu'envisagé par ce Forum ne fait pas appel à une plus grande démocratisation des institutions. La définition d'un développement durable n'aura d'ailleurs pas fait l'objet de débat.

Toutefois, il est intéressant de remarquer les particularités de la réflexion française. Le développement durable associé à la mondialisation économique permet un questionnement sur les moyens de transnationalisation des États-nations. Néanmoins, on note à travers les voies de solution lancées que la mondialisation est envisagée toujours comme la juxtaposition de plusieurs États nations et n'aboutit pas une véritable réflexion sur la définition du politique.

En somme, une réflexion sur la redéfinition du rôle politique des États nations dans la mondialisation économique et sur leur transnationalisation fait toujours défaut. Pourtant, il est de plus en plus ur-

gent de définir comment les États nations peuvent répondre aux enjeux environnementaux et sociaux globaux. Les entreprises transnationales semblent mieux parées: dans le contexte de mondialisation des économies, faute d'un politique fort, les entreprises se positionnent comme les institutions légitimes pour assurer leur prise en charge.

Site Internet du Mois

Commission sur le développement durable

Affiliée aux l'Organisation des Nations Unies, la Commission sur le développement durable (CSD) a été fondée en 1992 dans le but d'assurer l'implantation des recommandations proposées à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Plus de 1000 organisations non-gouvernementales assistent à la CSD chaque année. Cette dernière a pour mission d'assurer la visibilité des enjeux du développement durable au sein du réseau des Nations Unies. Elle doit également voir à l'amélioration de la coordination des Nations Unies en ce qui a trait aux activités liées à l'environnement et au développement durable. Le site Internet de la CSD contient la version intégrale de l'*Agenda 21*, un plan d'action visant à assurer le développement durable au 21^e siècle. Ainsi, on y retrouve la description détaillée des 38 enjeux soulevés par ce plan d'action, allant de l'agriculture à l'énergie, en passant par la biodiversité et les forêts. Ce site contient également un répertoire étoffé des documents (articles, rapports, actes, études de cas) relatifs à chaque enjeu de l'*Agenda 21*. Enfin, les internautes peuvent prendre connaissance des succès liés à l'implantation de l'*Agenda 21*, de 1997 à l'an 2000.

www.un.org/esa/sustdev/

Vers le Forum Social Mondial 2004 : histoire et organisation du sommet de la société civile mondiale

René Audet

Étudiant-chercheur, Chaire Économie et Humanisme

Qu'entend-on par société civile mondiale? Existe-t-il une société civile « mondiale » ou ne peut-on parler que de sociétés civiles nationales? Cette société civile a-t-elle un pouvoir dans le grand jeu de la politique internationale et du développement? Les réponses à ces questions ne sont pas fixées définitivement. En fait, elles ne sont pas fixées du tout. Cependant, le simple fait qu'elles se posent dans les milieux académiques, militants et politiques rend déjà compte de l'importance que cette idée de société civile mondiale prend et prendra dans les débats sociaux à venir. En manchette de son numéro spécial d'octobre qui couvrait la tenue du Forum Social Européen, par exemple, la revue *Alternative Économique*¹, faisait référence à une nouvelle grande Internationale². On trouve ici la fascination qu'ont toujours certains intellectuels et militants Européens pour la gloire passée du socialisme et de la critique marxiste, mais les exemples qui démontrent l'importance grandissante de la société civile existent aussi chez les théoriciens les plus actuels.

Déjà dans *La société du risque* (1987), Ulrich Beck montrait le rôle grandissant de la société civile, jusqu'alors indistincte de la notion de Nouveaux mouvements sociaux, dans la prise de conscience du risque et dans la modification de l'exercice du pouvoir. Dans son plus récent ouvrage³ Beck considère la société civile comme un contre-pouvoir s'opposant efficacement au règne du capital. Cette société civile est déjà mondialisée, selon Beck, puisqu'elle s'appuie sur la figure du consommateur politique qui, lui, connaît les mêmes frontières que la société de consommation elle-même : là où il y a le capital, il y a société de consommation (constituée ou en voie de constitution) et donc consommateur politique potentiel. Ce pouvoir du consommateur doit bien sûr reposer sur le pouvoir d'achat, mais aussi sur un minimum d'organisation.

Dans cet article, nous entendons explorer ce potentiel d'organisation qui s'exprime notamment par le réseautage et, bien sûr, par la tenue de Forum Sociaux mondiaux et régionaux, pour ensuite

nous poser la question de la société civile mondiale. Nous aborderons d'abord l'histoire de ces forums et tracerons en même temps le portrait de leur constitution. La dernière partie sera consacrée à une description de la manière dont s'organise le Forum Social Mondial de janvier 2004 qui se tiendra à Mumbai, en Inde. Nous proposons aussi une analyse plus fine de la dynamique des ONG et réseaux de cette société civile, qui se veut peut-être mondiale.

Histoire et principes des forums sociaux

Les forums sociaux mondiaux furent construits sur le modèle du « sommet parallèle » dont la société civile avait déjà fait l'expérience à l'occasion de plusieurs sommets internationaux tels que le Sommet de la Terre à Rio en 1992 ou la conférence de l'OMC à Seattle en 1999. Synchronisé avec le Forum Économique Mondial de Davos qui réunit annuellement depuis 1971 des chefs d'entreprise, des politiciens et des économistes, le premier Forum Social Mondial (2001) réunissait des mouvements et des ONG dans l'optique de fournir un espace de discussion et d'organisation pour contrer l'avancée du néolibéralisme. Étant donné le succès que connu cet événement, il fut décidé que le Forum Social Mondial se tiendrait annuellement.

Teinté par l'actualité mondiale et les débats de l'heure, les forums sociaux de 2002 et de 2003 ont porté sur des thématiques tournant autour de la guerre et des conséquences de la lutte au terrorisme, ce qui a permis, entre autres, de synchroniser la manifestation monstre du 15 février dernier qui s'est tenue dans plusieurs villes du monde. Mais les débats des forums sociaux étaient aussi orientés par les différentes problématiques locales que connaissent le Brésil et la région de Porto Alegre. Conséquemment, trois forums sociaux brésiliens consécutifs risquaient de donner une identité trop latine à l'événement. Il fut donc décidé qu'il fallait tenir des forums sociaux régionaux et locaux pour que les bienfaits de ce lieu de discussion et de partage puissent atteindre tous les peuples de la planète. De plus, le prochain Forum Social Mondial aura lieu en Inde, en Asie donc, où une proportion

importante de la population mondiale vit dans la pauvreté et l'inégalité. Ces deux décisions annonçaient l'amorce d'un processus d'internationalisation des forums sociaux.

Depuis 2002, plusieurs forums régionaux ou thématiques on vu le jour, certains pour devenir permanents, d'autres occasionnels. Parmi eux, on peut énumérer les deux derniers forums sociaux européens (Florence et St-Denis), le Forum Social Centre Africain, Le Forum Social Américain (Pérou), le Forum Social pan amazonien, le Forum Social de Boston, le Forum des autorités locales (Espagne), le Forum Mondial de l'éducation, bientôt le Forum québécois, canadien, autochtone, etc.

Tous ces forums sociaux sont organisés avec une structure semblable à celle du FSM et doivent respecter les principes inscrits dans la charte. Ces principes sont au nombre de 14 et ils couvrent les thèmes suivants : l'opposition au néolibéralisme et la nécessité d'une mondialisation solidaire, respectueuse des femmes, des minorités, des religions, des droits de l'Homme, etc.; de la nécessité du FSM comme lieu d'échange et de démocratie; le FSM est considéré comme un processus et non un simple événement ponctuel, ce processus est international; le FSM ne peut être considéré comme une organisation, ne peut prendre position et personne ne peut parler en son nom; les organisations, réseaux et mouvements qui prennent part au FSM sont appelés à situer leurs actions dans des cadres locaux, régionaux, mais aussi internationaux pour que se construise une citoyenneté mondiale; etc⁴. Il s'agit d'un espace de débat qui accueille sans discrimination tout les courants altermondialistes, ceux qui croient au dialogue comme ceux qui croient à la confrontation⁵. Bref, la seule conviction que le FSM peut défendre en tant qu'organisation, c'est qu'« un autre monde est possible », proposition qui est d'ailleurs le slogan du FSM depuis ses début.

Vers Mumbai 2004

L'Inde étant un pays où la politique et la dynamique sociale sont extrêmement complexes, riches et méconnues des Occidentaux, la tenue d'un aussi grand événement en ces contrées présente des obstacles qui ne manqueront pas de faire évoluer l'organisation des forums sociaux. Gouvernée par un parti de droite ayant un penchant pour le fondamentalisme hindouiste⁶, l'Inde fera un accueil mitigé au FSM. Comme on peut s'y attendre, ce

gouvernement de droite ne fera pas de cadeaux à une initiative qui promeut la diversité des cultures comme des religions et qui dénonce les inégalités sociales. Mais il y a plus, car cette culture politique riche que recèle le pays de la soie et des épices présente des fractures au sein des mouvements militants : on peu discerner une mouvance « d'organisations de masses traditionnelles » (gauche classique, communiste, impliquée dans les partis politiques) et une autre des « mouvements populaires » (références gandhiennes, anarchistes, libertaires, etc.)⁷. Il faudra aussi ajouter à ces étiquettes les mouvances Dalit constituées des opprimés de la caste inférieure des Intouchables qui aura une forte présence à Mumbai. Ces facteurs de diversité et de nouveauté ne sont cependant pas synonymes de désordre, car cela fait déjà deux ans que les différents groupes indiens travaillent à l'organisation du FSM 2004.

Tout de même, l'ambiance ne sera pas celle de Porto Alegre et on prévoit déjà un problème majeur sur la question de la traduction. Alors que la ville de Porto Alegre et le gouvernement brésilien facilitaient, voire aidaient à l'organisation des FSM précédant, par exemple en finançant la traduction des nombreux événements, le gouvernement indien n'injecte pas un roupie dans l'organisation du FSM 2004. Ainsi, il sera extrêmement difficile d'assurer les traductions des différentes langues officielles du FSM (espagnol, portugais, français, hindi) vers l'anglais et pratiquement impossible de traduire vers les autres langues. Cela sera non seulement un problème pour les groupes du monde entier qui organisent des ateliers, séminaires, conférences, etc., mais aussi pour les dizaines de milliers d'Indiens qui seront présents là-bas.

Autre problème en perspective : l'obtention de visa pour participer à l'événement est difficile, même avec une lettre d'invitation. Il semble que les ambassades et consulats indiens aient reçu un mot d'ordre : rigueur extrême dans la vérification des demandes. Malgré tout, les organisateurs attendent plus de 110 000 personnes dont environ 30 000 étrangers. Facile d'imaginer qu'il est actuellement pratiquement impossible de trouver une chambre d'hôtel pour la période de l'événement!

Dans l'univers des ONG et des réseaux : existe-t-il une société civile mondiale?

La tenue de forums sociaux mondiaux est-il un argument assez fort pour affirmer l'existence d'une

société civile mondiale? Sûrement pas, mais le fait nouveau que cette société civile s'organise et se coordonne dans des événements qui sont, eux, tout à fait mondial, peut servir à initier une réflexion sur la mondialisation de cet acteur qui arrive en force dans l'actualité de ce début de siècle. Il est déjà révélateur que la plupart des ONG situent leurs actions dans des cadres locaux, régionaux ou mondiaux. Ceci est révélateur puisqu'on peut y noter la disparition plus ou moins nette de l'optique « national », ce qui n'est pas encore le cas avec les grands syndicats qui se sont constitués dans la mouvance de l'« État-nation-providence ». Les ONG de développement locale, comme celles de développement internationale sont de plus en plus en contact à travers le monde : elles échangent idées, travail et publicité dans le but de rendre le réseaux de la société civile le plus dense possible.

L'idée d'un réseau et le mode d'organisation de celui-ci, également, argumentent en faveur du concept de société civile mondiale. La société civile a bel et bien pris la forme d'un réseau qui ne connaît pas les frontières. D'ailleurs, il est intéressant de constater la complète dépendance des ONG, mouvements et groupes militants envers Internet et les systèmes de messagerie électronique. La société civile a pris la forme d'un réseau, ou de réseaux, dont les échanges se font presque exclusivement par courriel. Bien que la plupart des milieux professionnels et des métiers fassent maintenant un usage assez important de l'Internet pour communiquer, il semble que l'émergence de la société civile comme réseau soit concomitante au développement et à l'accessibilité croissante de cette technologie de communication. Les ONG et les mouvements, qui se proclament eux-mêmes souvent comme des « réseaux », utilisent non seulement le courriel, mais gèrent aussi les forums électroniques, échangent des listes d'envois, etc.

Le réseautage des ONG est un fait. Aucune hiérarchie formelle n'existe et les communications passent de l'une à l'autre, sans que le premier rédacteur d'un message ne sache où ce message terminera sa course. Cela, évidemment, est un puissant agent de coordination pour la société civile, mais cet agent peut aussi causer des problèmes. Les problèmes techniques d'un réseau global, évidemment, sont aussi globaux : les virus informatiques de toutes sortes, par exemples, sont un problème important pour les ONG qui n'ont pas tou-

jours les moyens d'embaucher un technicien pour gérer leur réseau interne. Avec les nombreux forums électroniques qui regroupent des centaines de personnes, les virus se répandent comme des traînées de poudre dans les réseaux de la société civile.

On peut aussi argumenter en faveur d'une « appellation mondiale » de la société civile en considérant les problèmes globaux, justement, auxquels elles s'attaquent. Comme nous l'avons noté plus haut, l'initiative du Forum Social Mondiale visait déjà en 2001 à se mobiliser contre la mondialisation néolibérale. Ensuite en 2002 et 2003, la société civile se retrouvait à Porto Alegre dans un esprit de lutte contre la guerre au terrorisme, guerre qui, chacun peut le constater, n'est pas construite sur le modèle de la guerre entre deux nations et c'est bien une guerre qui mobilise, entre autres, les systèmes de sécurité et de surveillance de tous les pays. On pourrait aussi évoquer la lutte pour la reconnaissance et la prise en compte des problèmes et des risques environnementaux globaux, la pauvreté et les inégalités de richesse qui affligent la planète, etc.

Déjà, avec les arguments de l'organisation des forums sociaux, du réseautage de la société civile et des problèmes globaux auxquels elle s'intéresse, on peut discuter plus sérieusement de la possibilité qu'il existe effectivement une société civile mondiale. Selon Ulrich Beck, que nous avons cité en début d'article, la société civile est déjà plus mondialisée que l'État-nation qui, lui, est prisonnier de l'optique nationale. D'où le retard ou le désengagement perçu par les analystes du politique et les militants depuis une quinzaine d'année.

La société civile est-elle mondiale? Nous répondons qu'à tout le moins elle se construit de plus en plus au niveau mondial, en traitant de problématiques globales à la manière d'un réseau qu'il est maintenant impossible de réduire en compartiments nationaux. Sans doute existe-t-il aussi des sociétés civiles nationales, mais leur analyse est impossible si on reste à ce niveau. Dans cet article, nous n'avons pas voulu brosser un portrait idéaliste de cette société civile: nous reconnaissons au contraire que les humains qui y participent sont animés des mêmes qualités et défauts humains que dans n'importe quelles organisations. Il existe en effet entre les ONG et les réseaux des froids, des compétitions et des rivalités qui concernent au-

tant le contenu des propositions que les questions de financement, car la plupart des ONG (du Nord, à tout le moins) dépendent des subventions des gouvernements et des organisations internationales. Il faut admettre, cependant qu'on ne peut pas balayer le concept de société civile mondiale avec les seuls arguments de l'optique national.

¹ Alternatives Internationales, octobre 2003.

² L'Internationale était le nom donné au projet des Marxistes de construire un syndicat international, projet qui ne s'est que partiellement réalisé au début du dernier siècle.

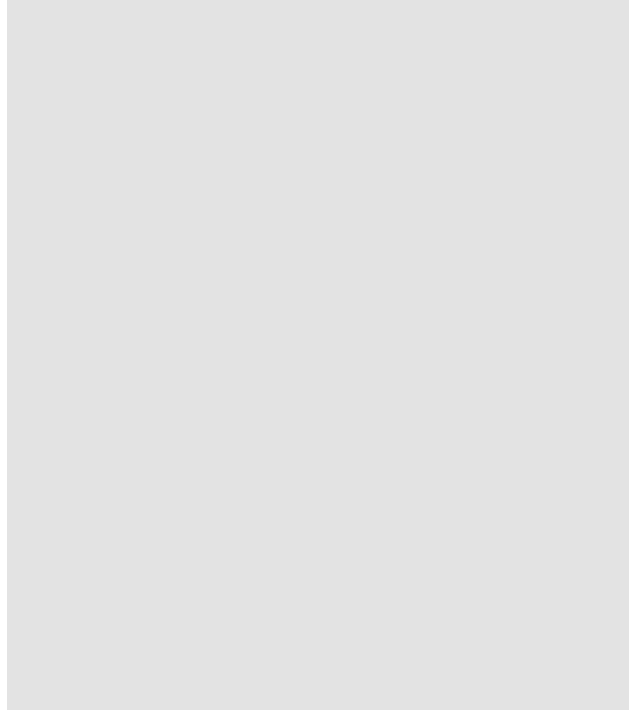
³ Ulrich BECK. 2003 (2002). Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation, Alto Aubier, Paris, 561 pages.

⁴ WSF. 2003. « Charter of Principles », en ligne : www.wsfindia.org

⁵ WSF. 2003. « WSF – A Brief Background », en ligne : www.wsfindia.org

⁶ Christophe JAFFELOT. 2003. « En Inde, la nouvelle lutte des castes », Alternatives Internationales, Hors-série no 1, octobre 2003, pp. 38-40.

⁷ Pierre ROUSSET. 2003. « Le Forum social mondial. De Porto Alegre à Mumbai », dans Peuples en marche, novembre 2003.



La responsabilité globale de l'entreprise, un nouveau modèle de régulation de l'entreprise?

Maricruz Juarez Quaas

Étudiante-chercheuse, Chaire Économie et Humanisme

Les 16 et 17 octobre 2003, l'École de Management AUDENCIA à Nantes en France a accueilli plusieurs participants au colloque interdisciplinaire, pour discuter des nouvelles perspectives des sciences de la gestion et créer un programme académique approprié aux enjeux actuels des gestionnaires. Le comité scientifique du colloque a proposé aux participants de réfléchir sur la pertinence de remplacer le concept de la RSE par celui de la Responsabilité Globale des Entreprises (RGE). Le comité scientifique s'est interrogé sur la possibilité de conciliation de contenu des axes économique, social et environnemental par des cadres d'entreprises pour les traduire en politiques et stratégies.

La nature multidisciplinaire du colloque visait l'analyse de la notion de « responsabilité sociale » et le concept « d'entreprise citoyenne ». Les partisans de cette approche ont souligné l'importance de concevoir

des programmes de formation de « gestionnaires citoyens » qui soient capables de comprendre et de concilier intérêts collectifs et intérêts individuels, souvent divergents. Cette nouvelle perspective managériale suggère la construction d'un nouveau cadre normatif des affaires en renforçant la formation et l'apprentissage par les mécanismes du dialogue, d'échange de connaissances, de partenariats et de formation de réseaux à l'échelle globale. La diversité des approches a enrichi les débats et les perspectives des formes de régulation des entreprises. Certains participants sont cependant demeurés sceptiques quant aux principes de la responsabilité globale et de volontariat des entreprises. Plusieurs ne croient ni à la bonne volonté des entreprises, ni à l'utilité d'une nouvelle formation en management des dirigeants d'entreprises pour diminuer les injustices et les excès de pratiques utilitaristes. Ils sont favorables à la prépondérance de la loi pour guider et réguler l'action des acteurs économiques.

M. Aïssa Dermouche, Directeur général d'Audencia, en partenariat avec M. Gilbert Lenssen, Doyen, European Academy of Business in Society ont organisé le colloque dans un contexte multidisciplinaire dans le but de discuter des capacités d'adaptation des entreprises multinationales et des parties prenantes aux nouvelles formes de volontariat et de déréglementation par l'organisation de forums d'apprentissage en réseau global. Le comité scientifique du colloque s'est en effet interrogé sur l'efficacité de ces nouveaux mécanismes de changement organisationnel du programme Global Compact : le dialogue, l'apprentissage en réseau et les relations de partenariat entre les entreprises et les parties prenantes à travers la question suivante : *Les entreprises, se contentent-elles de communiquer sur leurs responsabilités ou modifient-elles en profondeur leurs pratiques de gestion?*

L'humanisation de l'entreprise et la pluralité du sens étaient au centre des débats des participants. Ils ont abordé la difficulté de concilier la multiplicité des questions, des dilemmes par rapport au territoire, la culture et les capacités de formation des individus d'une conscience collective. L'IEABS a considéré en priorité la conscientisation des individus à des valeurs d'autonomie et de liberté par rapport à la collectivité. Ces habiletés sont en partie acquises de la formation scolaire et académique.

Enfin, le comité scientifique du colloque avait l'intention de discuter du nouveau sens de la régulation des entreprises sous une perspective éthique, de développement durable, des parties prenantes, de la gouvernance et des conséquences résultant de l'institutionnalisation de mêmes règles pour tout le monde ou de règles sur mesure, selon la situation et les conditions de chaque pays. Il s'agissait de nous introduire à la réflexion en vue de trouver des pistes de solution à ce problème et de pousser plus loin les initiatives d'actions à entreprendre.

Thèmes abordés

État des lieux et enjeux de la Responsabilité Globale de l'Entreprise

Le débat a interrogé le rôle des pouvoirs publics dans la régulation, le type de normes les plus appropriées pour encadrer le phénomène de la

mondialisation : des normes classiques ou de « soft law » ? Donc, la Responsabilité Sociale des Entreprises est-elle Légale ou Morale? Les approches des participants étaient critiques et des questions ont surgi au sujet des risques de chacun des scénarios envisagés. Est-ce que les entreprises se posent la question de leur efficacité sociale? Quelles sont les différences entre la position du législateur et de l'entreprise? Quels critères d'efficacité utiliser pour développer une conscience sociale dans l'esprit de l'acteur économique? Les participants sont partis du modèle moral d'Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998, pour introduire les débats. Comment interpréter les actions morales des entreprises?

La RGE volontaire ou obligatoire ?

Cette table ronde avait commencé par analyser trois axes : la position de la société civile, les grandes multinationales face aux crises de légitimité et le nouveau modèle de régulation. Les participants de la tribune ont articulé la discussion sur deux paradoxes : le discours et la forme. Ils ont abordé la difficulté de définir ou de discerner la pluralité des approches, la conciliation des discours rhétoriques et de plus en plus les différences entre les catégories d'acteurs. La difficulté des concepts se traduit par un environnement ambigu et complexe, qui ne permet pas de discuter l'avenir et l'engagement dans un projet global étant donné la dualité des perspectives : volontaire ou obligatoire? Le contexte global est composé par des acteurs qui ont chaque jour du mal à se comprendre et à unir leurs engagements les uns envers les autres. Le comité scientifique du colloque a lancé cette question aux participants à la table ronde : Quel est l'avenir de la pratique des affaires? Autrement dit, est-il pertinent de parler de RS et de développement durable face aux mesures volontaires de l'action de l'entreprise?

Les participants avaient des questions sur la fiabilité de ceux qui évaluent, les cabinets d'audit, les agences de notation. Ils se sont interrogés sur qui finance le contrôle du comportement des entreprises. Le paradoxe nous a amenés à douter du concept de management responsable, des démarches d'auto-évaluation, des bilans sociaux. Des questions ont été également soulevées à propos de la régulation de l'action des en-

treprises par les acteurs de la société civile : Est-elle crédible? Est-elle la meilleure forme de régulation des entreprises?

L'entreprise peut-elle devenir un vecteur du développement durable?

Le conférencier s'est interrogé sur le rôle du management des entreprises : peut-on le considérer comme durable ou y a-t-il similitude entre le renouvellement du management et le développement durable? Il a décrit la situation actuelle par la phase suivante : « *L'homme entre l'économie et le social : La schizophrénie du capitalisme* ».

Commerce équitable : Les enjeux d'une démarche volontaire.

Le représentant d'Alter ECO a mentionné que depuis plus de 40 ans des producteurs du commerce équitable s'organisent et forment des réseaux de militants, d'importateurs, de distributeurs et que des organismes de certification se développent autour du concept. Il a exposé les risques liés à une démarche volontaire dans l'organisation actuelle du commerce. Cette initiative va à l'encontre du respect de la commercialisation des produits et du possible développement des petits producteurs dans les pays en développement. L'idéologie du commerce équitable considère nécessaire de mieux réguler les marchés internationaux et de favoriser les débouchés des producteurs souvent positionnés sur des marchés locaux fragiles et limités face aux compétences internationales et de libre échange. L'organisation considère que le commerce équitable vit une première période de mise en place et de maturation. Les acteurs fondateurs du commerce équitable exigent des critères de développement progressif.

IBM et la Responsabilité Globale : Projet d'entreprise

La notion de volontarisme est contradictoire avec les exigences de plus en plus obligatoires du développement de nouvelles technologies. Ces technologies évoluent si vite qu'il faut prévenir leurs impacts sur la société et s'assurer de leur utilisation à des fins licites.

Les mesures volontaires répondent au besoin des entreprises d'opérer librement des choix

d'investissement et de gestion, elles exigent de plus en plus le retrait des États de l'exercice des affaires, tout en reconnaissant l'utilité des normes et des codes éthiques pour éviter les excès de l'opportunisme concurrentiel. Les entreprises se reconnaissent elles-mêmes vulnérables face aux travers d'une compétition sauvage, d'où le questionnement de la représentante de l'IBM: Comment limiter l'opportunisme? Comment développer la confiance entre nous? Pourquoi n'est-ce pas facile de nous comprendre entre nous?

Jusqu'où s'étend la Responsabilité Globale de l'entreprise?

Le représentant d'ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociale des Entreprises) a mentionné la complexité des pratiques et des outils à utiliser pour l'évaluation des entreprises par les organismes d'analyse sociétale. La complexité de gérer la dimension politique d'ORSE par la combinaison des idéologies anglo-saxonne, allemande et française face la tendance des entreprises à vouloir établir un certain ordre social. L'autorégulation limite la place des autres acteurs et le volontariat demande des facilités pour ce faire et aller de l'avant des lois nationales. Il s'interrogé sur la façon de discuter des normes au niveau pragmatique de la RSE? La situation actuelle représente un changement de raisonnement sur la notion de culture politique et la conciliation entre l'intérêt économique et la morale des entreprises. Il a parlé de la nécessité de la conception d'une éthique de l'argent pour gérer les affaires. Le développement communautaire est placé dans la philanthropie stratégique de l'entreprise.

Amnistie internationale. « *La Responsabilité pour les droits humains* »

L'organisme a plus de 40 ans d'expérience dans la gestion de la question les droits humains par rapport aux entreprises. Son représentant au colloque a considéré primordial de défendre ces droits parce qu'ils ne surgiront pas spontanément du cœur des entreprises. Il faut les leur inculquer. Il s'est interrogé sur la manière dont les entreprises prennent conscience d'un modèle de développement socialement responsable. Il a constaté que les codes de conduite ne sont pas toujours appliqués. Il a recommandé de maintenir la pression sur les cadres des entreprises pour faire respecter les lois. Par ailleurs, il a soulevé la question de l'opportunité de l'élaboration d'un

cadre réglementaire international et juridique, dont entre autres la possibilité de créer une cour pénale pour les entreprises qui ne respecteraient pas la loi et les droits des travailleurs.

UITA. Les accords-cadres conclus entre une multinationale et une fédération syndicale internationale sectorielle.

Il est question ici du rôle des stratégies proactives des entreprises. Pour le représentant de cette institution, ces stratégies sont le résultat des normes sociales élaborées à travers des accords internationaux multilatéraux (conventions de l'OIT notamment). Des principes éthiques existent depuis plusieurs années dans les textes des diverses conventions internationales et constituent désormais l'épine dorsale du programme de Global Compact.

COMPITE- Mexique. Comment un pays en voie de développement affronte la Responsabilité Sociale?

Le Mexique est actuellement confronté à une concurrence de la Chine pour attirer les investissements internationaux. Le taux de chômage monte et le pays éprouve des difficultés d'amélioration des salaires des travailleurs. Pour les chefs des entreprises mexicaines, l'audit et la certification sont mal acceptés ou difficiles à assimiler. Le Mexique est membre de l'OCDE, de l'ALENA et il a signé des accords avec l'Union Européenne. Cependant, les conditions de la RSE dans ce pays sont modulées sur un ensemble de réalités socio-économiques : Coût élevé de la régulation, faible formation des chefs des entreprises et développement des ressources humaines, facilités de créer des entreprises même sans baccalauréat et des problèmes de crédit dus à la méfiance à l'égard des PME.

Quelles sont les manifestations de la Responsabilité Sociale au Mexique? On observe une tendance des grandes multinationales à faire de la philanthropie et le gouvernement lutte contre la corruption et le manque de transparence. Il existe une grande confusion entre les organismes du Centre latino-américain de la philanthropie et les entreprises socialement responsables. Les pouvoirs publics considèrent indispensable la concertation entre le gouvernement, les syndicats et les ONG pour développer des politiques

efficaces. Malheureusement, les initiatives et les compétences dans ce champ d'action sont encore embryonnaires. La culture politique et sociale de ce pays se développe de plus en plus sous une dimension dualiste où cohabitent des références anglo-saxonnes et européennes.

L'intervention de nouveaux acteurs et l'évolution du dialogue social

Développement durable, environnement et responsabilité globale : le point de vue du WWF.

Ils ont parlé de la difficulté de sensibilisation des entreprises multinationales à l'utilisation de matériaux durables et à l'utilisation optimale de l'énergie. Ils ont mentionné quelques enjeux : la sensibilisation du gouvernement et des entreprises; la formation des consommateurs responsables et l'éducation du public.

CGT: La responsabilité Globale des Entreprises : Quels enjeux pour le syndicalisme?

Dans son analyse, le conférencier a signalé que les conditions de travail à l'époque de la globalisation économique ne se sont pas encore transformées. Il existe des différences au niveau de la dimension cognitive entre des travailleurs et les employeurs. La relation de travail est différente due à la mondialisation. On a besoin de plus de créativité et d'efficacité pour établir un nouvel ordre social et économique. Il a envisagé le problème suivant un certain nombre d'enjeux : comment construire de nouvelles convergences entre la diversité des acteurs sociaux? Comment repenser la démocratie sociale? Comment sont vues les initiatives européennes dans le monde? Comment développer de nouvelles solidarités? Quels outils d'efficacité pour exprimer les intérêts et les attentes des travailleurs et les employeurs? Comment lier le développement durable et la RS du syndicalisme versus l'irresponsabilité sociale des entreprises? Comment transformer le dialogue social?

Le conférencier a relevé la méfiance qui existe entre les syndicats et les entreprises. La Responsabilité Globale des Entreprises n'est pas inscrite encore dans le dialogue social. De témoignages soulignent les violations des droits des travailleurs et la faible amélioration des conditions de travail des salariés. Une attitude distante entre les acteurs se manifeste pendant les périodes de crise sérieuses dans les pays industrialisés. Crises d'adhésion et

cohésion sociale. Comment gérer cette réalité? L'intervenant a en outre soulevé la question de la crédibilité du tiers secteur vu la prolifération spontanée des ONG. Ces organismes manquent de crédibilité à cause de l'origine douteuse de leurs ressources et de leurs discours. Le conférencier s'est interrogé sur la durabilité du modèle, entrevoyant dans leurs actions un bras des gouvernements des pays d'origine qui pourraient leur priver de ressource en cas de divergence.

Les réflexions du colloque ont permis de souligner le défi des gestionnaires de développer des compétences hybrides, une conjugaison paradoxale des valeurs économiques et sociales et la capacité d'adaptation aux nouvelles formes de voir et d'agir dans une économie globale. Le débat de la régulation revenait souvent sur le paradigme d'évaluation de la performance des organisations étant donné la complexité de la na-

Appel de communication

XVIIe Congrès AISLF
5 au 9 juillet 2004, Tours (France)

**« L'INDIVIDU SOCIAL » :
autre réalité, autre sociologie ?**

*CR 23 Sociologie de l'environnement
et du Développement Durable*

**Environnement et Développement durable :
pratiques individuelles et collectives**

Corinne Gendron, Denis Salles et Jean-Guy Vaillancourt

L'actualité régulière des désordres et des risques écologiques, des controverses environnementales aux niveaux local et global, des politiques nationales et internationales sur l'environnement et le développement durable, souligne l'acuité des problématiques sociologiques sur l'environnement qui se sont développées ces dernières années. Dans le cadre du XVIIe Congrès de l' AISLF de Tours en 2004, le CR23 propose de mettre en discussion les avancées et les perspectives récentes de la sociologie de l'environnement dans le domaine des modes de décision et de l'action collective, et dans le domaine des pratiques sociales individuelles.

Les communications soumises serviront de base à l'organisation des sessions du CR23 lors du Congrès de Tours. Un intérêt particulier sera porté à la dimension comparaison internationale et aux travaux sur les pays en développement.

Exigences

La proposition de communication doit respecter le format suivant :

Nom, prénom et institution d'attache des auteurs (en commençant par l'auteur principal)

Coordonnées de l'auteur principal

Adresse complète

Téléphone, télécopieur et courriel

Statut des auteurs (étudiant, chercheur, professeur, intervenant du milieu, etc.)

Titre du résumé

Résumé (3000 caractères)

Dépôt conjoint de la proposition dans un autre CR AISLF : CR ?

Pour être recevable, la proposition devra être enregistrée sur le site de l' AISLF <http://www.univ.tlse2.fr/AISLF> selon la procédure proposée ou éventuellement transmise par courrier à l' AISLF (Université Toulouse Le Mirail, 5 allée A Machado ,F-31058 TOULOUSE CEDEX 9)
avant le 15 Février 2004

Les consignes sur le format et la date de dépôt du texte de la communication seront communiquées aux auteurs après sélection par le CR 23

Une sélection de communications fera l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif.

Appel de communication

Mondialisation et développement durable : environnement, acteurs sociaux et institutions au coeur de la gouvernance

DANS LE CADRE DE L'ACFAS À L'UQAM, 10 AU 14 MAI 2004

Thèmes du colloque

Le colloque vise, à travers des conférences de chercheurs reconnus, les présentations de chercheurs chevronnés et étudiants, les échanges scientifiques et les débats, à cerner la dynamique de modernisation de cette gouvernance mondiale en vue d'esquisser les grandes lignes d'un compromis nécessaire compte tenu des défis globaux auxquels fait face l'humanité.

D'une durée de trois jours, il sera composé :

- de séances dites de positionnement des enjeux portant sur le thème du développement durable, l'environnement et la régulation-gouvernance, et plus spécifiquement sur le système des Nations Unies, l'OMC, la dynamique Rio-Johannesburg ainsi que la dynamique Porto Alegre-FSM (*).
- de séances de présentations selon diverses thématiques.

Ainsi, les contributions pourront-elles porter sur (liste de thèmes non exhaustive) :

- l'environnement comme condition du développement durable,
- L'économie comme moteur du développement durable,
- Le social comme objectif du développement durable,
- Le positionnement des acteurs face à ces dynamiques,
- Éclairage Nord-sud sur la question d'une nouvelle gouvernance.

Soumission d'un projet de communication

Communication orale ou sous forme d'affiche

Durée totale de présentation orale : 20 minutes (15 minutes + 5 minutes de questions)

Durée allouée pour une présentation par affiche : 2H30

Langue : français

Les propositions de communications, qu'elles soient orales ou sous forme d'affiches, sont évaluées à partir du **résumé** inclus dans la proposition.

Instructions d'envoi

Dates importantes

Date limite de réception des propositions de communications (résumé) : 15 février

Date limite de confirmation de participation du comité: 10 mars

Date limite de réception des textes complets : 10 avril

Dates du colloque : 10 au 14 mai

Renseignements: Virginie Zingraff, zingraff.virginie@uqam.ca ou (514) 274.9821

Inscription à l'Acfas obligatoire

Veillez noter que, conformément au règlement de l'Acfas, l'inscription au congrès est obligatoire pour toute personne qui y assiste, qui présente une conférence, une communication orale ou par affiche, qui préside une séance, qui anime un atelier ou qui y participe. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf dans le cas d'un empêchement majeur. Les demandes de remboursement devant être présentées par écrit au plus tard le **15 avril 2004**, nous recommandons vivement aux auteurs de procéder à leur inscription dès réception de notre confirmation d'acceptation de la proposition. Les participants et participantes au colloque doivent faire parvenir à l'Acfas leur fiche d'inscription par le réseau Internet, au site de l'Acfas (www.acfas.ca/congres). On peut aussi reproduire la fiche d'inscription et la poster, avec son paiement, à l'Acfas : 425, rue De La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7.

Appel de communications Congrès et colloques

Colloque de l'Association canadienne des sciences administratives (ASAC)

5 au 8 juin 2004
Université Laval, Québec

Date limite: 30 janvier 2004
Renseignements: www.centor.ulaval.ca/

Impact Assessment for Industrial Development: Whose Business is it?

24th Annual Meeting of the
International Association for Impact
Assessment (IAIA)

24-30 April 2004
Sheraton Wall Centre Hotel
Vancouver, British Columbia, Canada

Dead line: January 15th—www.iaia.org

La GRH mesurée!

Congrès annuel de l'Association francophone en gestion des ressources humaines (AGRH)

1^{er} au 4 septembre 2004
Université du Québec à Montréal

Renseignements: agr2004-esg@uqam.ca

Les enjeux du management social

18 et 19 juin 2004
Université Catholique de Lyon

Renseignements: aliv@univ-catholyon.fr

Corporate Social Responsibility: Thought and Practice

23 et 24 septembre 2004
Université de Glamorgan

Date limite: 31 mars 2004
Renseignements: CSR@glam.ac.uk

SOCIAL AND ENVIRONMENTAL MANAGEMENT AT THE ANPAD CONFERENCE IN BRAZIL

September 25-29, 2004
Curitiba, Brazil

Dead line: April 28th 2004
www.anpad.org.br/frame_enganpad2004.html

Séminaires scientifiques 2003-2004

La Chaire Économie et Humanisme propose une série annuelle de séminaires sur la régulation.

Calendrier

18 septembre 2003

>Aux fondements de la régulation

Renseignements: Judith Trudeau (987-3000, poste 3783#) ou Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

9 octobre 2003

>Acteur et système au cœur de la régulation

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

6 novembre 2003

>L'État régulateur : désuet ou indispensable?

Renseignements: Judith Trudeau (987-3000, poste 3783#)

4 décembre 2003

>La régulation marchande

Renseignements: Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

22 janvier 2004

>Le consumérisme politique

Renseignements: Emmanuelle Sauriol

19 février 2004

>Institutions économiques internationales

Renseignements: Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

18 mars 2004

>La société civile comme nouveau foyer de régulation?

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Julie Maurais (987-3000, poste 3362#)

15 avril 2004

>Régulation et pratiques de la société civile

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Marie-Lou Ouellet (987-3000, poste 3783#)

20 mai 2004

>Régulations hybrides

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Expert Iconzi (987-3000, poste 2254#)

10 juin 2004

>Séminaire synthèse sur la régulation

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#), Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#) ou Marc-André Lafrance (987-3000, poste 3362#)

Journée carrière Secteur communautaire et entreprise responsable

Utiliser les habiletés de gestion pour la création de valeur économique et sociale au Canada

Vancouver : le vendredi 27 février - David Lam Forum, Sauder School of Business UBC – pour les étudiants en gestion de SFU, UVIC, UBC-Sauder

Toronto : le vendredi 5 mars - Schulich School of Business, York University Campus – pour les étudiants en gestion de Rotman, Schulich, Ivey, Ryerson et Queens

Montréal : le vendredi 12 mars – HEC Montréal, campus de l'Université de Montréal – pour les étudiants en gestion de John Molson, McGill, HEC Montréal et UQAM

Votre organisme est éligible à participer s'il :

- > est communautaire et à but non lucratif
- > est une entreprise responsable à but social
- > a une poste à temps partiel ou permanent à offrir cette année aux étudiants

Réservez votre place avant le 6 février 2004

Kariann Aarup & Eric Steedman
Kariann@cei-iec.ca
Eric@cei-iec.ca
www.cei-iec.ca
514.842.0048

Calendrier des événements

Colloque

Colloque de l'Association canadienne des sciences administratives (ASAC)

5 au 8 juin 2004

Université Laval

Renseignements: www.centor.ulaval.ca/asac2004/

Les enjeux du management social

18 et 19 juin 2004

Université Catholique de Lyon

Renseignements: aliu@univ-catholyon.fr

Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire

Colloque international de l'Association internationale d'économie alimentaire et agro-industrielle,

Société canadienne d'agroéconomie

23 et 24 août 2004

Université Laval, Québec

Renseignements: jean-philippe.gervais@eac.ulaval.ca

Congrès

La société des savoirs

72e Congrès de l'Acfas

10 au 14 mai 2004

Université du Québec à Montréal

Renseignements: www.acfas.ca

Voluntary Codes of Conduct for Multinational Corporations: Promises and Challenges

12 au 15 mai 2004, New York, May 12 - 15, 2004

Zicklin School of Business, Baruch College, The City University of New York

Renseignements: www.ICCA-corporateaccountability.org

Creating Actionable Knowledge

64e Congrès de l'Academy of Management

6 au 11 août 2004

Nouvelle-Orléans

Renseignements: www.aonline.org

La GRH mesurée!

Congrès annuel de l'Association francophone en gestion des ressources humaines (AGRH)

1^{er} au 4 septembre 2004

Université du Québec à Montréal

Renseignements: agrh2004-esg@uqam.ca

Forum

Commerce équitable et économie sociale: le défi de construire un réseau

Organisé par l'ARUC-Économie sociale

30 janvier 2004

Centre communautaire Lucien-Borne, salle 405

100, chemin Ste-Foy, Québec

Renseignements: 514-899-9916 poste 233 / genevieve.huot@chantier.qc.ca

Citoyenneté et démocratie

28 et 29 février 2004

Cégep de Drummondville

Renseignements: fgardner@ssjbqc.qc.ca

Conférence

Déjeuner-conférence Conciliation emploi-famille : l'état des lieux

10 février 2004, de 8 h à 10 h

Club St-Denis, 257, rue Sherbrooke Est, Montréal

Renseignements: www.portail-rhri.com/pdp/do.asp?idFicDoc=13641

la chaire
**économie et
humanisme**



École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 6192
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000
poste 6972#
Télécopieur : 514.987.3372
Courriel: ceh@uqam.ca

Visitez notre site Internet
www.ceh.uqam.ca

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique
ceh@uqam.ca

Bulletin de la Chaire Économie et Humanisme

Rédacteur en chef: Maxime Rondeau

Graphisme: Jenny Desrochers

Collaborateurs: René Audet, Emmanuelle Champion et Maricruz Juarez Quaas

Le bulletin est publié une fois par mois par la Chaire Économie et Humanisme.
Pour soumettre un article, prière de consulter le site web www.ceh.uqam.ca.